



HÔTELLERIE
TOURISME
RESTAURATION

ORDRE DU JOUR

vendredi 2 juin 2023

ACCUEIL 11H - 11H30

1 - POINT RENCONTRE 11H30 - 12H

- Présentation des équipes HTR (rôles et responsabilités) .

2 - POINT DE DROIT 12H - 12H45

- Marc Robert, Avocat appartenant au réseau CFDT "AVEC" et expert en droit du travail, présentera les concepts clés reliés à la sanction disciplinaire ou la discrimination syndicale .

3- TEMPS D'ÉCHANGES 12H45 - 14H

- Moment convivial avec cocktail déjeunatoire pour permettre à tous les participants d'échanger informellement .

COLLECTIF HTR
SYNDICAT CFDT HTR IDF
COLLECTIF HTR